55me Année — Nouvelle série — No 223 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 22 AVRIL 1950.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Simple petit en marge du Concert de Pâques et son dernier écho...

L'Ecole préparatoire de Musique de la Hte-Coste et le Conservatoire annexe de la Pousterle

Nous assistâmes, Samedi dernier à un véritable Concert « tri-partite » et les jeunes élèves, frais émoulus de ces deux intéressantes et florissantes pépinières que sont les nouvelles filiales de nos « Touristes » ne contribuèrent pas pour si peu au légitime succès de cette audition printanière de l'autre soir, et rehaussée qu'elle était encore par la plus rutilante Fanfare et la Clique la plus endiablée.

L'on sut varier nos plaisirs musicaux et nous passâmes sans effort de la Marche des Rois de « l'Arlésienne » avec son grave et solennel déroulement, aux figures un peu plus sautillantes de ce cher « Phi-Phi » diminutif désormais légendaire du sculpteur grec « Phidias » qui ne dédaignait pas, comme Périclès et Socrate, de fréquenter les belles Aspasies !....

Mais l'on sait qu'au Théâtre les « premières » les plus courues sont toujours précédées d'une sorte de répétition générale à bureaux fermés, avant coureur le plus mondain de tous les spectacles de ce genre, et il me fut donné d'assister précisément l'avant-veille de Pâques à l'un de ces branle-bas de combat, et où se préparent les triomphes !...

J'avais donc reçu deux invitations en règle des deux Directeurs de la Coste et de la Pousterle et j'avais décidé de commencer par le haut. J'avais gravi les raidillons escarpés de la Rue Notre-Dame dans une ascension essouflée, lorsque j'aperçus mon maître Luthier qui va bientôt ouvrir dans ces mêmes parages une autre école d'application — plus ou moins rivale — et qui m'avertit charitablement de me rendre au galop à la maison mère des Stes Maries et je tombais là en plein travail et en pleine fièvre !...

Quelle grande salle, vaste et spacieuse et amplement décorée avec les nombreux Trophées des Touristes, Diplômes d'honneur, Récompenses, Prix d'excellence dans de beaux cadres, Bannières brodées, que sais-je encore ! Un véritable Musée, ma parole, et c'est là où l'on relègue dans un coin poussiéreux, la monumentale contre-basse. Il y avait au beau milieu un immense tableau noir avec les clefs de Sol et de Fa. L'on répétait « La Mouette » puis une valse d'Escudié, puis le pas redoublé des chasseurs qui fait penser aux Allobroges à la marche vibrante.

Je remarquais un petit bonhomme qui disparaissait sous un immense piston de cuivre aux orifices géants aux évasures monstrueuses et aux triples rangées de soupapes ! Un autre maniait avec élégance les clavettes de son saxo. Tout ce petit monde obéissait au doigt et à l'œil au professeur et au lieu de petits élèves espiègles, turbulents et dissipés, comme ceux qui jadis lançaient en tapinois des boulettes de papier maché à leur débonnaire magister, j'aperçus rangés en ordre sur deux ou trois lignes, une trentaine d'instrumentistes et d'une sagesse exemplaire. Les anciens maîtres avaient autrefois une férule nécessaire, mais elle s'est changée, cette fois, en une souple et fine baguette de chef de musique et celui-ci ne manque pas de poigne et il pourrait à son tour répondre au signalement classique d'une main de fer dans un gant de velours. Ses élèves le craignent, mais ne reçoivent jamais la moindre correction. Il ne rebute aucune bonne volonté. C'est un modèle de patience et de sollicitude et c'est un maître à l'humeur égale et qui ne s'emporte jamais. Je ne regrette pas d'avoir vu de près cette petite classe modèle, cette petite classe exemplaire et devant leur « mentor ». Ce sont de vrais petits artistes en herbe et pleins de promesses et qui aiment vraiment leur guide et leur professeur et apprécient son dévouement pour eux.

Il me restait bien peu de temps pour me rendre au Conservatoire de la Pousterle où le maître Clarinettiste, au lieu de répétition d'ensemble, donne là des leçons particulières à de jeunes élèves déjà sélectionnés. C'est un joyeux compère et un joyeux drille que notre Directeur à figure replète de bon chanoine réjoui. Il a toujours une histoire à me sortir et une anecdote à la clef. Il m'avait parlé justement de cette contre-basse baladeuse que l'on ne sait où fourrer. Il m'avait rappelé cette chanson d'autrefois : J'ai perdu la clef de ma contre-basse ; je la cherche dans l'espace. Une contrebasse pourtant ne s'égare point facilement. Et bien, moi, c'est le bec de ma clarinette que j'ai failli avaler le soir d'un quatorze Juillet lorsqu'on jetait les serpentaux ou que l'on faisait éclater les bombes et les boites. Et en plein milieu d'une « Marseillaise » triomphale et sur le coup de la détonation je fis un fantastique «couac» des plus inattendus.

Et l'on ne s'embête pas, je vous assure, au petit Conservatoire de la Pousterle, en ce petit oustau dont l'entrée est marquée par les pointes d'accolades Renaissance incrustées, elles aussi, en deux becs d'astringale et des siècles passés au millésime de 1580.

Hippolyte SUQUET.

HISTORIQUE des « Touristes des Alpes »

par A. PELLEGRIN

(suite)

Après la dislocation de la Fanfare Latapie, ses élèves demandèrent à rentrer à la musique des Touristes des Alpes. M. Marneffe prit les meilleurs parmi lesquels il y avait les frères Clergues, Albert et Fabien, Conchy Louis, Arnaud Baptistin, Delaye Antonin, etc... M. Marneffe les perfectionna tant en solfège qu'en instrument. Il entra à nouveau le clarinettiste Roux Joseph. Dès lors, avec ces renforts, les pupitres furent des mieux garnis pour attaquer des programmes très sérieux dont les morceaux étaient très difficultueux, d'ailleurs exactement les mêmes imposés aux musiciens des musiques de régiment. Par ces nouvelles recrues, l'effectif s'éleva jusqu'à la guerre de 1914 au nombre de 65 membres tous capables de jouer leurs parties d'une manière parfaite, ce qui fit de la musique une Société de première force n'exécutant que des morceaux choisis.

28 Avril 1893. — Les Touristes remercièrent sincèrement le groupe de jeunes et charmantes Sisteronnaises qui leur offrirent si gracieusement un superbe étendard qu'ils sortiront Dimanche prochain à l'occasion de la fête des Mées. Avis aux Touristes : tenue en costume complet et équipement de rigueur. Les membres honoraires inscrits sur la liste de départ pour Les Mées sont priés de retirer leurs insignes au siège de la Société, Café de l'Horloge.

Du « Petit Provençal » sous la rubrique « Les Mées » : Dimanche 24 Avril 1893, nous avons eu la bonne fortune d'entendre l'excellente musique des Touristes de Sisteron. Le Maire et son Conseil au complet ont souhaité la bienvenue à nos sympathiques visiteurs qui nous ont exécuté des morceaux de choix d'après le programme ci-après qui furent vivement applaudis par toute la population.

Hommage au 50e de ligne
allegro militaire — Foudard
Ouverture de Zampa — Hérold
Retour à la vie
grande valse — Chabrier
Mosaïque sur les grands Maîtres — Leroux
Marche Nuptiale — Marneffe

Avant ce concert, les musiciens de l'Espérance des Mées les accompagnèrent en jouant jusque sur la place publique. Le succès des Touristes fut très grand. A leur départ notre société musicale les accompagna jusqu'à la gare en jouant des marches, le cortège suivi par notre jeunesse enthousiasmée.

Lee 27 Mai 1893, les Touristes décident la création d'une Fanfare de clairons, trompettes et tambours. Se faire inscrire au siège, Café de l'Horloge, avant le 15 Juin dernier délai.

Des « Alpes Républicaines » de Gap, sous la rubriquue de Serres :

L'excellente musique des Touristes des Alpes de Sisteron avait choisi notre ville (14 Juin) comme but d'excursion. La musique de Serres était allée au devant des Touristes des Alpes les attendre à la gare.. La population, massée sur leur passage leur fit le meilleur accueil en les acclamant. Ils nous donnèrent un très beau concert. Les applaudissements très vifs et très mérités ont dû leur montrer combien étaient heureux les Serrois de les entendre et en quelle estime ils garderont de la valeur musicale des vaillants musiciens de Sisteron.

Après leur concert les Touristes improvisèrent un bal qui eu un plein succès, on dansa jusqu'à 8 heures du soir, puis la population les accompagna à leur départ et c'est avec regret qu'il fallut se séparer.

Le 25 Juin, les Touristes des Alpes répondant à une invitation qu'ils reçurent, se rendirent à Volonne pour prendre part au Festival organisé par la Mairie de cette localité à l'occasion de la fête patronale.

Le 14 Juillet, relache pour les Touristes.

Le 7 Octobre, réunion générale de la société qui aura lieu Mardi 10 courant, au siège.

Fêtes Franco-Russe. Le Dimanche 15 Octobre la population Sisteronnaise a tenu à apporter son concours aux manifestations sympathiques à nos alliés.

L'initiative privée en tête de laquelle on est toujours sûr de trouver les Touristes des Alpes, a organisé une petite fête qui a eu un plein succès. Le concert donné Place de la Mairie avait attiré de nombreux auditeurs pour entendre nos Touristes dans le programme suivant :

Lunéville
défilé p. tambours et clairons — X
La Czarine maz. russe — Ganne
L'Echo de Gache
grande valse — Marneffe
Marche des Trompettes
de Michel Strogoff — Artus
La Marseillaise — R. de l'Isle
Hymne Russe — X

Lorsque les Touristes jouèrent ces deux hymnes, des applaudissements enthousiastes éclatèrent de toutes parts.

(à suivre)

Au Conseil Municipal

Le Mercredi 5 Avril, à 21 heures, avait lieu la séance du Conseil Municipal de notre ville dans la salle habituelle, sous la présidence de M. Emile Paret, Maire et Conseiller Général, assisté de MM. Maffren et Thélène, adjoints.

Sont absents et excusés : Julien Fernand, Peloux Gaston, Louis Paul, Fauque Elie, Reynaud Arthur et Roman Jean.

Marcel Lieutier est désigné comme secrétaire de séance.

M. le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière séance qui est approuvé après plusieurs explications, et le Conseil passe à l'ordre du jour qui a motivé cette réunion.

Au sujet des compteurs d'eau, le Conseil décide de suivre sa Commission des Finances qui demande l'ouverture d'un crédit de 250.000 francs par an jusqu'à ce que tous les compteurs d'eau en service dans la ville deviennent sa propriété, actuellement un grand nombre de ces compteurs étant en location.

Quant aux réclamations de la taxe d'eau, le Conseil invite les usagers à faire bien attention aux fuites d'eau qui peuvent se produire dans leur habitation, la ville n'étant pas responsable. Le Conseil demande donc que les réclamations actuelles au sujet de l'eau soient réglées au mieux des intérêts des usagers et de la ville.

Le Conseil, en vue d'aider les jeunes filles de la ville qui désirent suivre quelques heures de comptabilité par semaine au Centre d'Apprentissage, décide de payer ces heures d'études à la dite école sur le barême officiel.

Le Conseil accorde l'acompte sur la tranche de reclassement et l'attribution de la prime unique de reclassement sur l'ensemble du personnel communal.

Le Conseil donne son accord à M. le Maire pour signer le contrat avec l'Electricité de France au sujet de l'Ecole de la Bousquette.

Des élections, à l'effet de nommer des administrateurs aux organismes de la Sécurité Sociale et Allocations Familiales devant avoir lieu sous peu le Conseil décide de nommer une commission de cinq membres: Chautard Gaston, Pau Marcel, Thélène André, Chautard Armand et Lieutier Marcel, en vue de dresser la liste des électeurs à ces divers organismes.

Après ces principales questions, le Conseil passe aux travaux d'aménagement et aux questions diverses.

C'est ainsi que le Conseil demande la location du jardin de la gare en vue de l'aménager en jardin d'enfants.

L'installation d'un urinoir sur la Place de l'Horloge ; la réfection de la Rue de la Croix et Rue Basse des Remparts. Le Conseil, sur la demande formulée par le Ministère de la Reconstruction, demande l'expropriation des parcelles Nos 654, 653, 652 649 et 648 de la Rue de l'Evêché. Par lettre adressée au Conseil Municipal, la société « La Boule Sisteronnaise » demande un terrain. Le Conseil, désireux de donner satisfaction aux joueurs de boules, envisage la construction d'un boulodrome, en même temps que la création d'un terrain scolaire de sports, dans le quartier situé de suite après l'école de garçons. L'étude de ce projet sera faite par M. l'Architecte communal.

M. le Maire fait connaître à l'assemblée que le centre de rééducation par la gymnastique, situé au vieux collège vient de recevoir une subvention de 150.000 francs.

M. le Maire donne connaissance à l'Assemblée d'une lettre de démission collective de 13 sapeurs-pompiers de notre ville au sujet d'un conflit qui a surgi entre le lieutenant commandant la subdivision et les démissionnaires. Le Conseil décide de faire suivre cette lettre au service intéressé de la Préfecture aux fins d'enquête, les sapeurs-pompiers étant placés sous l'administration préfectorale.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée examine plusieurs dossiers d'assistance et la séance est levée.

L'inauguration du Musée de Sisteron

Ne rêvez pas, mes chers amis, je n'écris pas un conte. Soyez heureux et remercions les Dieux. Notre petite ville est enfin dotée, officiellement, de ce qui lui manquait, un Musée, bien que, comme vous l'allez voir, il en existât quelques-uns ici même autrefois et dans le très vieux temps, de vrais Musées dans de vieilles demeures.

Puis-je annoncer à nos lecteurs que tout en continuant à leur donner à peu près chaque Samedi tous ces petits articles successifs dont ils ne me tiennent nulle rigueur et en me pardonnant volontiers leur poétique fantaisie, je compte écrire en plus à leur intention, une petite suite du même genre concernant notre Musée en train de sortir de ses Limbes mystérieux. Il y a longtemps que la chose couvait en secret. Elle devient une réalisation.

Un petit « Louvre » à Sisteron et un autre « Carnavalet ». Un deuxième Arlatan où cette fois c'est Paul Arène qui va nous remplacer Mistral. Nous comptons établir la génèse et les origines de ce vrai miracle et en relater au besoin les prémices et les premières tentations dans un autre petit historique substantiel destiné à faire un pendant à celui de nos fameux « Touristes ». Et avant d'exciter votre curiosité, je compte vous écrire mes brefs premiers chapitres sur les anciens Musées de Sisteron avant de vous parler du local définitif qui va tous les remplacer. Le Musée de M. Thyrse et de M. Sube et du cher M. Cabridens ! Le Musée de Ste-Ursule et celui de la Maison de la Reine Jeanne ! Le Musée de l'ancien Hôtel de Lesdiguières avec ses tâpisseries disparues et rivales des Don Quichotte de l'Archevêché d'Aix ! Le Musée de l'ancien Hôtel de Ventavon avec ce qu'il en reste, cet escalier tournant Renaissance aux moulures jaunies et ses petits pilastres octogones du plus heureux effet ! Le Musée de l'ancien Hôtel d'Ornano avec sa belle porte en Rouvre massif et aux vanteaux épais de chêne clair et son immense salle des gardes donnant jusque sur la Durance et aussi près des Quatre Coins et de la Fontaine Ronde, le Musée de Dame Yolande devenu la petite maison Labordle avec son mignon vestibule à la remarquable clef de voûte ! Et le Musée de l'ancienne maison De Laplane et les tableaux de la maison Civatte ! Ceux de la Cazette et de Ste-Euphémie et le Musée de la Salle d'Honneur de notre Hôpital-Hospice avec les anciens Echevins en perruques à poudre !... Que de richesses inconnues et totalement insoupçonnées, du très vieux Sisteron. Et le nouveau Musée leur sera-t-il inférieur ? Et je veux parler de celui qui va nous abriter la Muse Euterpe, remontée du séjour des ténèbres et va rivaliser avec la Vénus d'Arles et la Vénus de Milo.

Je vous donnerais la semaine prochaine la liste des membres de la Commission élue l'autre soir, car vous n'ignorez pas que pour créer un Musée il faut, en plus de son Conservateur, un véritable Conseil d'Administration et de régence ! Et je vous donnerai le compte rendu détaillé de sa première séance.

Hippolyte SUQUET.

(à suivre)

VARIETES - CINEMA

Cette Semaine :
Actualités — Documentaire
Dessins Animés
et un film gai
FRUIT VERT

CASINO - CINEMA

Cette Semaine :
Actualités — Documentaire
Dessins Animés
et un film policier
MEURTRES A CALCUTTA

© VILLE DE SISTERON

SPORTS

BASKETT-BALL

Contrairement à ce qui a été annoncé la semaine dernière, le tournoi de baskett-ball féminin et masculin qui devait se faire sur le Pré de Foire se jouera au Stade Municipal de Beaulieu demain Dimanche.

Toutes les équipes des Hautes et Basses-Alpes seront représentées à ce Tournoi.

Nous invitons les sportifs Sisteronnais et des environs à assister nombreux à cette journée sportive.

FOOT-BALL

Le match de foot-ball Sainte-Tulle Sisteron-Vélo qui n'avait pu se terminer, se rejouera également demain à 15 heures, sur le Stade Municipal. Ce match compte pour le Championnat.

BOULE SISTERONNAISE

Nous avons annoncé en temps opportun la constitution de la commission dirigeante de la Société « La Boule Sisteronnaise » ayant à la présidence M. Alexis Brun. Depuis son installation, pour montrer son activité, elle organise tous les Dimanches et jours de fête, des concours de boules en divers quartiers de la ville.

C'est ainsi que Dimanche dernier un championnat local a eu lieu et c'est l'équipe Migliore-Marino-Morère qui a remporté le premier prix sur une vingtaine d'équipes.

Le soir au Bar Léon, la distribution des prix eut lieu en présence de tous les joueurs et l'apéritif général fut offert par la Maison Gabert et Figuière qui termina dans la camaraderie cette journée bouliste.

Demain Dimanche, à 14 h., au Café Mondial, Concours de Pétanque à la mêlée.

A VENDRE

2 charrettes 24 pans, bon état.
S'adresser au Bureau du Journal.

LOU PICHOT RAMOUNUR

(Cansouneto per la ninoio)

I
Arribo de Savoio
Lou cor rempli de joio
Ame sa bono voio
E maugrat si malur,
Dins nosti cheminèio
Qu'an plus gis de tubèio
L'i vai passa sa rèio
Lou pichot ramounur.

II
Oublido la rispeto
La mino risouleto
Zou fréto si rascleto
Dedins lou trau escur,
La sujo qu'estubasso
La fremo que fricasso
Leissara ges de traço
Après lou ramounur.

III
S'en vai dins la neblasso
La figuro negrasso
Abiha tout d'estrasso
N'a pas tout lou bounur
Quand toursu sus sis anco
Ginous fasént restanco
Per escala se tanco
Lou pichot ramounur.

IV
Quand a fa sa tournado
Au bout de la journado
Li cambo esclapado
Oublido si malur
En countan si dardéno,
E se sa pocho es pléno
Es paga de sa péno
Lou pichot ramounur.

V
S'en vai faire gousteto
Ame un tros de cebeto
Quauquis avelaneto
De pan, un pom madur,
Per pas faire d'entaio
Dedins sa cacho-maio
Vai dormi sus la paio
Lou pichot ramounur.

VI
La seisoun acabado
Fai lèu sa recampado
Senso adiéu, ni aubado,
D'aco n'en sias segur,
Mai tout rempli de joio
Ame sa bono voio
S'entorno en Savoio
Lou pichot ramounur.

Louis CASTEL.

A VENDRE

TROMPETTE argentée, si bémol et ut, état neuf, bon prix.
S'adresser Librairie LIEUTIER, 25 Rue Droite, SISTERON.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

CHRONIQUE LOCALE

L'ANNEE MUSICALE COMMENCE A PAQUES

Vendredi dernier s'est tenu, à l'issue d'une première répétition après le Concert de Pâques, une importante réunion de la Commission des «Touristes des Alpes» société centenaire en cet an de grâce 1950.

Sans vouloir dévoiler les nombreux desseins de cette active assemblée on peut résumer ainsi les projets adoptés qui devront être menés à bien au cours de cette année euterpienne.

Les concerts, en dehors des manifestations extra-muros, auxquelles l'Harmonie et la Fanfare pourront participer, seront multipliés et auront lieu, en divers points de la ville, tous les 15 jours à partir de Juillet.

Le principe a été adopté d'un Festival de Musique qui aurait lieu au début de l'été, réunissant à Sisteron plusieurs musiques de la Fédération du Sud-Est et des environs. Cette fête, d'un caractère nouveau et d'une grande puissance d'attraction, serait le point culminant de cette année du Centenaire et serait capable d'attirer chez nous, ou de les y retenir, une foule d'amateurs, pour le plus grand bien de notre prestige régional sans cesse grandissant.

Et tout le long de l'an, des concerts, une kermesse musicale, une Sainte-Cécile formidable et une revue théâtrale et concertante de fin d'année. La mise sur pied d'un tel programme suppose naturellement une mobilisation générale de tous les talents et de toutes les bonnes volontés ; mais déjà, du jeune tambour-major de la Fanfare au doyen de l'Harmonie, une vague d'enthousiasme agissant monte, renversant les routines, ébranlant les sceptiques et brasse les initiatives.

Notre vieille Société Musicale serait heureuse de compter, dans l'exécution de cet important et légitime programme, sur les meilleurs encouragements des Sisteronnais et de tous les amis de la musique.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Cette importante réunion tenue l'autre jour dans la salle d'honneur de la Mairie en présence d'un très grand nombre de camarades a eu un certain éclat, présidée qu'elle était par M. Paret, Maire et Conseiller Général, assisté de M. Levesque, président de la section locale. Cette séance fut encore rehaussée par la venue en notre ville de MM. Bellon et Soubrane, président et secrétaire général de la Fédération Départementale des Basses-Alpes.

L'auditoire fut littéralement subjuguée par les deux discours d'une sobre et directe éloquence de nos dévoués amis de Digne. Tous les difficiles problèmes en suspens ont été sinon résolus, du moins examinés sous un jour favorable. Il ne nous a pas été apporté seeulement des promesses vagues et incertaines, mais des résultats tangibles viennent d'être obtenus sur la revalorisation des pensions et la retraite de la carte du combattant.

M. Levesque s'est fait l'interprête de tous pour remercier chaleureuseement ceux de nos camarades qui ont pris la parole. Nous avons remarqué dans la salle, la présence de M. Roubaud, président de la Fédération des Hautes-Alpes, lequel, de son côté, a tenu à s'associer à nos efforts communs en bonne voie de réussite.

En somme, heureuse journée pour les Anciens Combattants qui commencent à ne plus être les éternels sacrifiés.

MARIAGE. — Nous adressons toutes nos félicitations à M. Marcel Brun, le pâtissier bien connu, qui vient de s'unir à la toute gracieuse Mlle Sciarli Josette, de La Ciotat.

Nous souhaitons aux nouveaux époux bonheur et prospérité.

CELEBRATION DE LA SAINT-GEORGES. — Dimanche prochain, à l'occasion de la Saint-Georges, le groupe Scout de France de Sisteron ira à la Chapelle Saint-Donat (près de Peyruis). En ce lieu aura lieu en effet un grand rallye de district qui rassemblera tous les Scouts du département qui fêteront, ce jour-là, leur saint patron.

AIDE AUX AVEUGLES ET AUX GRANDS INFIRMES. — Il est rappelé aux infirmes d'au moins 80 % d'invalidité, tendant à obtenir le bénéfice des avantages prévus par la loi du 2 Août 1949, qu'ils doivent déposer, avant le 30 Avril, dernier délai, au secrétariat de la Mairie, leurs demandes établies sur papier libre, accompagnées d'un certificat délivré par un médecin assermenté.

LES HOMMES DU FEU. — Les hommes appartenant à la subdivision ont prêté leur concours pour éteindre le feu qui s'est déclaré au cours de cette semaine chez Mme Veuve Bouveris, à la Coste.

Pour récompenser nos pompiers de leur dévouement, Mme Bouveris a versé la somme de 200 francs à leur caisse.

Merci à la généreuse donatrice.

AVIS AUX SINISTRES

L'attention des Sinistrés est attirée sur les possibilités qui leur sont offertes par les articles 41 et 42 de la loi du 31 Janvier 1950.

Dans les conditions normales, les Sinistrés ne peuvent recevoir d'indemnité qu'après avoir été inscrits sur une liste de prioritaires établie pour le Département, par le Préfet, après avis de la Commission Départementale de la Reconstruction.

La loi du 31 Janvier 1950 prévoit que, dans certains cas, des règlements peuvent être faits à des sinistrés « non prioritaires », soit qu'ils aient, antérieurement à 1950, effectué des travaux sans être inscrits à l'ordre de priorité, soit qu'ils aient le désir de procéder à la reconstitution de leurs biens en 1950, bien que non inscrits à l'ordre de priorité de cette année.

Dans ces deux cas, ces reconstitutions pourront donner lieu, si le sinistré en fait la demande, à règlement par titres dans les conditions fixées par les articles 41 et 42 du texte précité.

Ces titres sont divisés en trois tranches égales, remboursables respectivement 3 ans, 6 ans et 9 ans après leur date de jouissance. Ils portent intérêt à un taux qui ne pourra être inférieur à 4 % et qui sera fixé ultérieurement. Chacune des tranches est escomptable auprès du Crédit National ou des comptables du Trésor, la première un an après l'émission, la deuxième 3 ans après l'émission, la troisième 5 ans après l'émission.

Ces titres sont inaliénables et ne peuvent faire l'objet ni d'un nantissement ni d'une délégation de créance.

Au surplus, il convient d'observer :

1°) que les sinistrés qui acceptent ce mode de règlement ne sont pas soumis aux règles de l'article 4 de la loi du 28 Octobre 1946 qui prévoient que la partie de l'indemnité dépassant 5 millions pour les immeubles et 2 millions pour les autres biens (outillage, matériel, stocks, etc) ne peut être payé qu'à concurrence de 70 % de son montant ; ces sinistrés seront payés à 100 %.

2°) que ces dispositions ne s'appliquent pas aux indemnités dûes pour les sinistres qui affectent des biens mobiliers d'usage courant ou familial (mobiliers familiaux).

Les sinistrés que ces dispositions intéresseraient sont priés de se faire connaître au Délégué Départemental en remplissant une fiche dont ils peuvent se procurer un exemplaire auprès de la Délégation Départementale du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, sis à Gap, Avenue Commandant Dumont.

ETAT-CIVIL

du 14 au 21 Avril 1950

Naissance : Martine Claude Maryse Jullien, Avenue de la Libération.

Publications de Mariages : René Lucien Roubaud, cultivateur, et Marie Constance Bernadette Girardet, sans profession, domiciliés à Sisteron. — Don Antonio José Ortega Blanca, manœuvre, et Mauricette Marguerite Suzanne Ben Chaïb, sans profession, domiciliés à Sisteron.

REMERCIEMENTS

Madame FARCY et sa famille adresse ses sincères remerciements aux parents, amis et connaissances pour les marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Monsieur FARCY Germain

BEVONS

FETE PATRONALE. — Dimanche 30 Avril 1950, à 9 h., Concours de Boules à la longue, 2.000 francs de de prix plus les mises fixées à 150 frs par équipes ; à 15 h. Consolante à la longue 1..000 frs de prix et les mises fixées à 100 frs par équipes ; en matinée et soirée Grand Bal Public avec jazz réputé ; à minuit tirage de la Tombola et Concours de chant..

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Maire.

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE

Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....

POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières en tous genres

PERRONE — MAGASIN : 59, Rue Droite — ATELIER : au Collet — SISTERON

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON

COSTUMES enfants, depuis	3.500
COSTUMES peigné Roubaix	8.000
PANTALONS Gabardine	3.800
COSTUMES Sport Twed	6.900
PANTALONS travail croisé	995
VESTES velours Dames	5.995
Imperméables Dames écossais	2.800
VESTES seules pied de poule	4.995

Voyez n'importe où...
Achetez chez PHILIP...
et conservez la différence.

Tous les CHARBONS
PROFITEZ DES PRIX D'ETE
pour faire votre provision de charbon
Passez dès maintenant votre commande à
Emile JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "HOVA"
Café « HOVA » marque de choix
En vente dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

chez MUSSO
Rue Saunerie — SISTERON
VENTE RÉCLAME

COSTUMES hommes drap	4850
COSTUMES peigné	7500
COSTUMES jeunes gens de 14 à 18 ans	4500
COSTUMES garçonnets	3900

et tout ce qui concerne la Confection Femmes et Hommes
RABAIS de 15 %
pour les Familles Nombreuses
du 1er au 30 AVRIL
Rendez-vous compte des Prix et de la Qualité.

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER
pour faire votre provision de charbon
Economisez de l'argent
en vous adressant dès maintenant
chez
Marceau BLANC
Rue Saunerie — SISTERON

IMPORTANT
Pour activer la livraison de vos commandes, nous vous conseillons vivement de les transmettre à Mme CHASTEL...
chez FRANCETTE
15, Rue Saunerie — SISTERON
Correspondant des Galeries Lafayette

REFRIGOR
de la Cie Franco-Suisse
L'Armoire Frigorifique de Ménage Idéale
Pas de moteur
Pas de compresseur
Pas de bruit
Pas d'entretien
Pas de Panne
Peu de consommation
4 MODELES DISPONIBLES
de 49.500 francs à 120.000 francs
Livraison immédiate
AGENCE :
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101

DES PHOTOS TOUJOURS REUSSIES AVEC L'
Ultra-Fex 6 x 9
appareil simple, précis indéréglable
1785 francs
VENDU A L'ESSAI
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON

HYPERTENDUS
ATTENTION A LA TENSION
Les
Sérums Végétaux
FERRAND
N° 1 et N° 2
font rapidement baisser la tension
Résultats rapides et facilement contrôlables
CABINET DE RADIESTHESIE
Brochure sur simple demande
Laboratoire des Produits St-Roch
Dr A. FERRAND
LE POET (Hautes-Alpes)

ATELIER DE MENUISERIE ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

A LA PENSÉE — ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST — FLEURS — LIVRES
PUT Emile — Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

© VILLE DE SISTERON